

AVIS RELATIF À LA NÉGOCIATION BOURSIÈRE

Avis de modification d'ordre administratif des règles de la Bourse de Toronto

Après avoir obtenu l'approbation de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, la Bourse de Toronto (« TSX ») a adopté des modifications d'ordre administratif touchant la règle 4-305, *Ventes en Bourse de titres d'un bloc de contrôle*, aux fins d'harmonisation avec les articles de la section M de la partie VI du *Guide à l'intention des sociétés de la TSX* qui concernent les émetteurs.

Une description des modifications et un avis de modification d'ordre administratif sont accessibles à partir du lien suivant : <http://www.tsx.com/resource/fr/1492/>

Les modifications apportées aux règles sont entrées en vigueur le 6 avril 2017.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de cette annonce, veuillez communiquer avec un membre de l'équipe de gestion des comptes.

Jeff Foster	416 947-4229
Graham MacKenzie	416 947-4534
Matthew Lee	416 947-4665
Michael Tintinaglia	416 947-6679
Robert Domanko	917-499-7400